

expulsés de l'Université d'Addis-Abéba pour cause d'activités politiques et n'ont pu être réadmis qu'à condition de renoncer à tout militantisme. L'emprisonnement fréquent d'éditeurs et de rédacteurs en chef de journaux indépendants (parfois irresponsables) est souvent attribué à des mobiles politiques. Selon certaines sources, le gouvernement serait intervenu dans la gestion interne d'une confédération syndicale. L'État surveille aussi de près les ONG, au moyen d'une stricte procédure d'enregistrement qui se prête mal à la création d'organismes de défense des droits de la personne et d'autres intérêts publics. Dans un geste plutôt arbitraire et jugé comme un abus de pouvoir judiciaire, les autorités ont fermé en juillet dernier les bureaux de l'*Oromo Relief Association*, qui cherche cependant à obtenir réparation par les voies légales.

En raison de l'écrasante suprématie du FDRPE (et de son image de mouvement révolutionnaire armé très uni), le gouvernement a fort à faire pour s'ouvrir et se montrer sensible aux différentes tendances d'une opinion publique respectueuse de la loi, mais encore méfiante à l'égard du nouveau régime et peu encline à participer massivement aux institutions démocratiques.

POSITION DU CANADA

Le Canada continue d'appuyer l'instauration de la démocratie, de la règle de droit et de l'économie de marché en Éthiopie. Sa politique consiste à collaborer avec les autorités à l'établissement des mécanismes et des institutions qui permettront aux citoyens d'exercer leurs droits fondamentaux, ainsi que le garantit la nouvelle Constitution de la République démocratique fédérale d'Éthiopie.

À maintes reprises, le Canada a fait des représentations auprès des gouvernements fédéral et régionaux pour le compte de personnes maintenues illégalement en incarcération.

Il a directement soutenu le processus électoral, travaillant avec d'autres à susciter une vaste participation au scrutin du 7 mai 1995 et contribuant pour plus de 1,4 million de dollars à la fourniture d'accessoires d'élection et à l'organisation d'une mission d'observation. Il a lui-même suivi de près le déroulement des opérations par l'entremise de son personnel d'ambassade et aidé des groupes locaux à exercer leur propre surveillance. Le ministre des Affaires étrangères, l'honorable André Ouellet, a annulé une mission officielle d'observateurs canadiens lorsque le gouvernement éthiopien a refusé d'admettre l'un des membres en raison de ses liens avec des ONG. Pour le Canada, les élections du 7 mai marquent un progrès de la démocratie, même si leur déroulement a pu accuser à ses yeux de nombreuses lacunes.

Le Canada a appuyé les travaux du bureau des enquêtes spéciales en l'aidant à traduire en justice les responsables d'atrocités commises sous le régime de Mengistu. L'Agence canadienne de développement international organise actuellement deux grands projets bilatéraux visant à promouvoir directement les droits de la personne et à renforcer les administrations régionales (décentralisation et régionalisation). Le Canada, enfin, a parrainé en décembre un colloque de la magistrature afin de renforcer le système judiciaire de l'Éthiopie.